



**HAL**  
open science

# LA TRANSITION ÉNERGETIQUE ET AU-DELÀ. QUEL APPUI DES INITIATIVES CITOYENNES AU CHANGEMENT DES PRATIQUES SOCIALES ?

Caroline Gallez

► **To cite this version:**

Caroline Gallez. LA TRANSITION ÉNERGETIQUE ET AU-DELÀ. QUEL APPUI DES INITIATIVES CITOYENNES AU CHANGEMENT DES PRATIQUES SOCIALES?. Gallez Caroline, Coutard Olivier. Vers une Île-de-France post-carbone? Freins et leviers d'une transition énergétique régionale, L'Oeil d'Or, pp.393-415, 2023, Cités et Pratiques, 9782490437238. halshs-04369110

**HAL Id: halshs-04369110**

**<https://shs.hal.science/halshs-04369110v1>**

Submitted on 2 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre paru dans Gallez C., Contard O. (sous la direction de), 2023, *Vers une Île-de-France post-carbone ? Freins et leviers d'une transition énergétique régionale*. Paris, L'Œil d'Or, 393-415.

## LA TRANSITION ÉNERGETIQUE ET AU-DELÀ. QUEL APPUI DES INITIATIVES CITOYENNES AU CHANGEMENT DES PRATIQUES SOCIALES ?

Caroline Gallez, Université Gustave Eiffel – Laboratoire Ville Mobilité Transport  
[caroline.gallez@univ-eiffel.fr](mailto:caroline.gallez@univ-eiffel.fr)  
06 34 25 31 57

### Introduction

Depuis les années 1990, les initiatives issues de la société civile pour le développement durable, la transition ou le changement des pratiques de consommation se sont multipliées, notamment avec l'essor du mouvement altermondialiste (Seyfang et Smith, 2007 ; Dubuisson-Quellier, 2018). AMAP, jardins partagés, recycleries, ateliers d'autoréparation d'objets, systèmes d'échanges locaux, associations de promotion des EnR, communautés énergétiques, coopératives d'achats alimentaires, etc. : les objets et les formes de ces initiatives sont très diversifiés et s'inscrivent pour la plupart dans le domaine de l'économie sociale et solidaire (Fraisie *et al.*, 2007).

Malgré leur récente extension, les initiatives issues de la société civile ne sont pas nouvelles : elles prennent racine dans des mouvements plus anciens et leurs filiations sont souvent multiples. Les mobilisations pour une évolution des pratiques de consommation existent ainsi depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et se sont accrues à partir du XX<sup>e</sup> siècle, parallèlement aux mouvements qui réclament l'extension des droits civiques ou de protection des consommateurs, ou en relation avec le développement des coopératives (Dubuisson-Quellier, 2015). Les associations pour la protection de l'environnement, quant à elles, sont liées aux grands mouvements écologistes qui émergent dans les années 1960-1970, aux États-Unis puis dans d'autres pays occidentaux (Ollitrault, 2008) ; elles se sont institutionnalisées dans les années 1980 et 1990, à la faveur de la structuration des partis écologistes et de leur participation à des formes de cogestion des politiques publiques (Lascoumes, 1994). Certaines initiatives récentes s'inspirent des mouvements pour la décroissance (en France) ou pour la transition (en Grande-Bretagne), qui partagent une pensée dite « catastrophiste », c'est-à-dire une « pensée du basculement, de la rupture et de la discontinuité majeure (à la fois écologique, sociale, économique et politique) » (Sémal, 2012, 26). Parmi elles, les collectifs pour la transition élaborent des propositions inspirées par la notion de résilience, visant notamment la relocalisation des productions alimentaire et énergétique et le développement et le renforcement des solidarités locales. Ils se réfèrent notamment au mouvement des *Transition Towns*, créé en 2005 par Rob Hopkins à Totnes, au Royaume-Uni, et dont le réseau international compte en 2020 environ mille « communautés » locales<sup>1</sup>.

Au-delà de leur diversité, ces initiatives locales ont un point commun, celui de faire du changement des pratiques de consommation, voire de production, un enjeu majeur de la transition écologique, sociale et énergétique. Enjeu que les politiques publiques en faveur de la transition énergétique, qui se focalisent pour l'essentiel sur les dimensions matérielles et technologiques du changement (voir la contribution de **Caroline Gallez**, chapitre 2), peinent souvent à intégrer. Or pour Shove et Walker (2014), s'interroger sur les usages de l'énergie permet d'appréhender la pluralité des pratiques sociales concernées par une mutation globale des systèmes énergétiques et, de là, penser autrement les enjeux sociaux des politiques publiques et

---

<sup>1</sup> <https://transitionnetwork.org> (consulté le 29 mars 2021).

des changements techniques ou technologiques engagés dans la transition. Partant de cette proposition, nous nous intéressons dans ce chapitre à la dynamique de changement promue par les initiatives locales franciliennes. L'hypothèse est que ces initiatives, même lorsqu'elles ne se focalisent pas sur la question de l'énergie, sont porteuses de changements de pratiques individuelles en lien avec les objectifs de la transition énergétique, au sens où elles constituent un support au changement vers des pratiques plus sobres.

L'enquête que nous avons menée auprès de plusieurs collectifs franciliens ne nous permet pas d'évaluer quantitativement ni même qualitativement le changement des pratiques sociales. Nous avons focalisé notre attention sur l'émergence, le fonctionnement et les relations développées par ces collectifs dans leur environnement local, afin d'analyser et de caractériser les dynamiques à l'œuvre du point de vue de l'action collective. Trois questions structurent notre analyse : la première porte sur les motivations générales, les objectifs spécifiques et les modes d'action des associations ; la deuxième concerne le profil des adhérents ou des bénéficiaires qu'elles visent ; et la troisième porte sur les systèmes de relations qu'elles développent, tant avec les pouvoirs publics qu'avec les autres associations locales ou réseaux associatifs à d'autres échelles. Nous nous appuyons sur deux enquêtes, la première a été menée auprès d'une douzaine de membres permanents d'associations franciliennes, afin de réfléchir au ciblage des collectifs avec lesquels nous souhaitons approfondir notre analyse et la deuxième, réalisée avec l'aide d'étudiant.es de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée<sup>2</sup>, a porté sur trois territoires intercommunaux du nord et de l'est francilien, dont Est Ensemble, qui a déjà fait l'objet d'une analyse des stratégies de transition énergétique mises en œuvre par les autorités publiques locales (voir la contribution de **Caroline Gallez**, chapitre 2). La sélection des onze collectifs sur lesquels repose la présente analyse permet de diversifier les cas selon la plus ou moins forte orientation vers un changement des pratiques et les types de relations avec les pouvoirs publics.

Ce chapitre se structure en cinq sections. La première partie revient sur les enseignements issus de recherches sur les mobilisations citoyennes orientées vers le développement durable ou la transition. Puis les onze collectifs citoyens enquêtés sont caractérisés en fonction de leurs raisons d'être, objectifs et actions engagées. L'analyse des entretiens avec les membres actifs des associations permet ensuite d'identifier plus précisément, au-delà de la diversité des motivations et des objectifs, plusieurs points de convergence des projets et des modes d'action. Puis, nous proposons une typologie des collectifs à partir du croisement de trois dimensions : l'orientation pour un changement des pratiques, la diversification des publics visés et la dépendance vis-à-vis des pouvoirs publics. Nous concluons par une discussion sur les dynamiques de changement dont ces collectifs sont porteurs, en les situant dans leur environnement de proximité.

## **Les initiatives de la société civile et leur rôle dans la transition. Analyse de la littérature**

Dans le champ académique, les initiatives issues de la société civile orientées vers le développement durable ou la transition écologique ont fait l'objet d'une abondante production depuis la fin des années 2000 (Hossain, 2016 ; 2018), notamment dans les domaines de l'écologie sociale (Weber, 2000 ; Svendsen et Campbell, 2008), des *transitions studies* (Seyfang et Smith, 2007 ; Schot et Geels, 2008), de la sociologie des modes de vie ou de la consommation (Dubuisson-Quellier, 2018) et, plus récemment, de la géographie (Feola et Butt, 2017 ; Blanc *et al.*, 2017). Dans le domaine de l'énergie, les travaux se sont focalisés sur les initiatives visant une plus grande participation des citoyens à la gestion de la production énergétique et à sa relocalisation, en lien avec le développement des énergies renouvelables. Un nombre croissant de recherches se

---

<sup>2</sup> Étudiant.es de Licence 3 d'études urbaines de l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée (promotion 2016-2017) : Fitim Adili, Charline Barthélémy, Marie Bouetard, Baptiste Couvreur, Loona Duchaussoy, Alicia François, Bilal Haroun, Loïc Joly, Yann Martin, Lounis Ouar, Harouna Touré, Joé Tavares.

consacrent notamment à l'analyse des « communautés énergétiques » locales (Walker et Devine-Wright, 2008 ; Seyfang *et al.*, 2013 ; Blanchet, 2015 ; Roby et Dibb, 2019 ; Debourdeau et Nadaï, 2019).

La visibilité et le rôle des initiatives citoyennes sont analysés au regard de la montée en puissance conjointe de l'urgence écologique et du développement de mobilisations proposant des alternatives au modèle politique ou économique dominant. Un grand nombre de travaux qui se réclament du domaine des *transition studies* appréhendent ces initiatives comme des « innovations » issues du local (*grassroots innovations*), et analysent leur rôle et leur portée transformative à partir du cadre de la « multi-level perspective (MLP) », qui caractérise les processus de changement et d'adaptation réciproque à partir de trois niveaux distincts : celui des niches d'innovation que constituent ces collectifs, celui du « régime » dominant ou système sociotechnique stabilisé dans lequel elles s'insèrent et celui du « paysage », constitué par les éléments de contexte exogènes qui agissent sur le régime et sur les niches (Geels, 2002). Seyfang et Smith (2007) définissent les innovations locales comme des réseaux d'activistes et d'organisations qui mettent au point des solutions durables en réponse à des problèmes locaux et en accord avec les besoins et les valeurs des « communautés locales ». L'objectif de ces travaux est clairement instrumental : il s'agit non seulement d'analyser les conditions de reproductibilité ou de développement des initiatives, mais aussi d'outiller les politiques publiques, afin qu'elles s'inspirent ou intègrent des changements portés par ces « acteurs pionniers » (Kemp *et al.*, 2007).

Les recherches soulignent par ailleurs la difficulté d'évaluer les impacts ou les bénéfices des innovations citoyennes. Ces bénéfices ne se limitent pas aux impacts environnementaux directs (production de services écosystémiques locaux pour les jardins partagés, usage régulier du vélo pour les ateliers vélos, etc.) par ailleurs peu aisés à quantifier. Seyfang et Smith (2007) distinguent les « bénéfices intrinsèques », propres à l'activité des collectifs, des « bénéfices de diffusion » qui dépassent leur seul périmètre et engagent un changement plus global, tels que le soutien à l'adoption de pratiques plus durables, la création d'emplois, de services de proximité, l'éducation et l'acquisition de compétences, l'inspiration de nouvelles politiques, etc. Ces impacts échappent encore largement à l'analyse, faute de méthodes appropriées pour les identifier et les estimer, notamment par des approches qualitatives (Svensden et Campbell, 2008 ; Van der Waal, 2020).

Un autre domaine d'investigation concerne les relations entre les initiatives locales et les politiques publiques. La plupart des travaux consacrés aux innovations citoyennes ont questionné la manière dont les pouvoirs publics pouvaient renforcer ou au contraire affaiblir les initiatives issues de la société civile (Celata et Coletti, 2018). Ils montrent que les relations entre collectifs citoyens et pouvoir politique local sont par nature problématiques et variables, voire fluctuantes, allant de la collaboration à des rapports plus antagonistes. Les pouvoirs publics peinent à prendre en compte les besoins spécifiques mais aussi la diversité et l'altérité radicale des collectifs. À partir du cas du jardinage communautaire, Celata et Coletti (2018) montrent que d'un côté comme de l'autre, les positions sont ambivalentes et évoluent au cours du temps : spontanéité et informalité des initiatives locales se conjuguent à des besoins de reconnaissance et de légitimation, alors que les pouvoirs publics souhaitent à la fois soutenir certaines initiatives, mais aussi les réguler et les contrôler. Il est difficile de tirer des enseignements généralisables de ces analyses, tant les situations sont diverses, à la fois en fonction de l'organisation institutionnelle et politique des pays ou des territoires locaux, et selon les formes et les objets des initiatives locales. À partir d'un état de l'art de la littérature, Frantzeskaki *et al.* (2017) ont repéré trois types de rôles plus ou moins complémentaires et non exclusifs des collectifs citoyens dans les transitions durables : le premier est d'anticiper et de modéliser l'évolution des pratiques, en inspirant potentiellement d'autres acteurs, notamment les acteurs publics ; le deuxième est de palier le retrait de l'État providence, en fournissant des services sociaux délaissés ou en contribuant à les maintenir ; le troisième est

d'agir en tant qu'innovateur autonome, en contribuant à la durabilité de manière indépendante vis-à-vis des autres acteurs sociaux.

La capacité des initiatives locales à contribuer à une transition globale constitue un questionnement récurrent. Néanmoins, plusieurs chercheur.es appellent à une approche plus distanciée et moins instrumentale des initiatives citoyennes, laissant place à une analyse ouverte de la pluralité des objectifs et des rationalités qui animent les mouvements citoyens. À partir d'une enquête comparative en Italie, en Finlande et au Royaume-Uni, Fischer *et al.* (2017) montrent que cette diversité des positionnements et des valeurs se retrouve y compris au sein des collectifs, générant des tensions entre leurs promoteurs. Remettant en cause l'idée selon laquelle le consensus et les visions partagées sont une des conditions de prospérité des initiatives, elles insistent sur la nécessité de considérer les tensions internes non pas uniquement comme une source de fragilité, mais comme participant du fonctionnement ordinaire des collectifs et de leur capacité d'adaptation et de réflexivité vis-à-vis des fluctuations de leur environnement. D'autres avancent l'idée selon laquelle les mouvements environnementalistes engagent des transformations sociopolitiques des territoires sur lesquels ils s'implantent souvent ignorées par les modes de revalorisation impulsés par les pouvoirs publics (Blanc et Emelianoff, 2008). Blanc *et al.* (2017) soutiennent que ces initiatives tournées vers la prise en charge d'un environnement de proximité correspondent à une proposition de vie plus écologique, entendue au sens large du terme. Feola et Butts (2017) montrent que les initiatives locales se diffusent selon des logiques spatialisées, dont la structure est encore mal connue et varie à la fois selon le type d'initiative, les territoires considérés et évolue également dans le temps.

Ces constats militent pour une approche renouvelée de la dynamique des initiatives citoyennes, plus attentive aux dimensions politique, sociale et spatiale des collectifs, à leur diversité et à leur variabilité, afin d'échapper à des logiques souvent trop simplistes de catégorisation des initiatives, qui lissent des logiques de changement hétérogènes. Les objectifs sont en particulier de rendre visible et d'évaluer le poids des investissements habitants et citoyens dans les transformations socio-écologiques des milieux de vie (Blanc et Emelianof, 2008 ; Blanc *et al.*, 2017), le renforcement des « capacités à agir » ou des « capacités » des personnes auxquelles elles contribuent (de Albuquerque, 2021) et les rôles qu'elles assument dans la prise en charge des changements de pratiques et de relations sociales face aux impératifs de la transition écologique, en relation avec les autorités publiques (Frantzeskaki *et al.*, 2017). C'est dans cette perspective que nous avons analysé les entretiens menés auprès des personnes travaillant au sein de onze associations locales franciliennes.

### **Vue d'ensemble des onze collectifs enquêtés**

Les associations qui nous intéressent sont celles qui développent des activités *a priori* porteuses d'un changement des pratiques sociales en faveur d'une réduction de l'empreinte environnementale de leurs publics. Notre objectif est de questionner la manière dont des collectifs « à visée environnementale », en se saisissant des enjeux de changement des pratiques, contribuent au versant « sobriété » de la transition énergétique, à travers la diminution volontaire des consommations énergétiques jugées non indispensables. Nous avons finalement écarté les quelques collectifs enquêtés qui agissaient en faveur du développement des énergies renouvelables<sup>3</sup>, encore peu focalisés sur le changement des usages de l'énergie. En Ile-de-France le développement de « communautés énergétiques » visant une réappropriation par les

---

<sup>3</sup> En particulier Electrons 93, association active de promotion de l'énergie solaire, située à Pantin.

citoyen.nes de la production et de la distribution de l'énergie était encore balbutiant au moment de cette enquête<sup>4</sup>.

Les collectifs retenus appartiennent à trois intercommunalités du nord et de l'est francilien, Plaine Commune, Est Ensemble et Val Maubuée, dont les populations présentent des profils socio-démographiques relativement proches pour les deux premières, avec une proportion plus ou moins importante selon les communes de populations très défavorisées. Un recensement des associations œuvrant dans le domaine de l'environnement, de l'économie sociale et solidaire ou de l'économie circulaire, réalisé fin 2016 à partir des sites internet des communes, a permis de lister les principaux domaines d'activités de ces associations : protection de l'environnement et sensibilisation à l'écologie ; alimentation biologique ; jardinage, et culture urbaine ; recyclage, ré-emploi et réparation ; échanges de biens et services, promotion des énergies renouvelables ; transition<sup>5</sup>.

Onze collectifs représentatifs de ces différents domaines (hors promotion des EnR) ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie. Des entretiens semi-directifs ont été conduits avec des « activistes », c'est-à-dire des personnes qui président l'association (en ayant parfois participé à sa fondation) ou qui sont impliquées de manière importante dans ses activités, qu'elles soient salariées ou bénévoles. Parmi ces collectifs : une association intervient dans le domaine de la protection de la biodiversité autour de l'élevage d'abeilles (Le Rucher des Lilas) ; trois associations sont représentatives du domaine de l'agriculture urbaine et de l'alimentation (Clinamen, association d'élevage urbain, à la Courneuve ; La Semeuse, qui fait partie des ateliers d'Aubervilliers et qui entretient un jardin partagé, anime une grainothèque et organise des ateliers culinaires ; Salut les co-pains, autour de la fabrication du pain et de l'entretien d'un four collectif) ; trois associations œuvrent en faveur du recyclage, du réemploi ou de la réparation d'objets (La Réserve des Arts à Pantin, ressourcerie spécialisée dans le domaine de la création ; O'Cyclo à Montreuil et Optivélo à Chelles, deux associations qui promeuvent le vélo à travers l'autoréparation) ; deux associations sont des systèmes d'échanges locaux (SEL), organisant des échanges non monétarisés de biens et de services (SEL Est-Montreuil et SEL de la Gondoire) ; deux associations, ont une vocation transversale, inspirée des mouvements pour la transition (Montreuil en Transition et Vivre Autrement Val Maubuée).

À partir des entretiens, nous avons synthétisé dans un tableau [Tab.1] les motivations générales qui ont présidé à la création des associations, des objectifs visés et des principales actions mises en œuvre au moment de l'enquête (2016-2017). L'enquête confirme la diversité des points de vue soulignée par Fischer *et al.* (2017). Les motivations générales sont variables selon les personnes et au cours du temps, de même que les objectifs visés, qui s'ordonnent différemment selon les personnes ou les collectifs, y compris lorsqu'ils portent sur des activités proches. Ainsi, ces informations ne caractérisent pas totalement, ni une fois pour toutes, les motivations et les principes d'action portés par ces initiatives ; elles en donnent un aperçu au moment de l'enquête.

### **Raisons d'être et objectifs partagés**

Une analyse plus approfondie permet toutefois de montrer plusieurs points de convergence qui dessinent, au-delà de la pluralité, des raisons d'être et des objectifs partagés.

#### *Offrir une alternative à l'échelle locale*

---

<sup>4</sup> La coopérative citoyenne d'énergie renouvelable Enercit'If a été créée en 2018 et a commencé à développer des installations solaires en toiture à partir de 2019.

<sup>5</sup> Correspondant à l'association Montreuil en Transition, associée au réseau international des *Transition Towns*.

Tous les activistes partagent une critique du système politique et économique dominant, plus ou moins radicale et pointant différents types de dysfonctionnements découlant de ce système : l'atteinte à la biodiversité ou à la santé (Le Rucher des Lilas, Clinamen, La Semeuse), la pollution (Oh Cyclo, Optivelo), la perte de lien social (Oh Cyclo, SEL de la Gondoire, VAVM, Salut les copains), l'importance centrale de l'argent, la quête de profit ou de la croissance (SEL Est Montreuil, Montreuil en Transition), le manque de capacité à agir des citoyen.nes (Clinamen, La Semeuse, Montreuil en Transition). Cette critique, à laquelle s'ajoute le sentiment d'une impasse des politiques gouvernementales censées lutter contre certains dysfonctionnements, notamment les atteintes à l'environnement, constitue la principale motivation à créer des associations ou à s'y engager. Ainsi, l'un des co-fondateurs de Oh Cyclo associe la motivation de l'atelier d'auto-réparation de vélo à une prise de conscience politique et écologique, issue du rejet de la « société » actuelle et du sentiment que la trajectoire dominante ne change pas.

« L'envie est née d'un rejet de la société telle qu'elle est telle qu'elle semble continuer son chemin, même si il y a plein plein de gens qui tracent d'autres voies. (...) [Les fondateurs de l'association] voulaient effectivement imaginer autre chose pour les plus proches, la fameuse histoire d'agir local. Donc c'est une prise de conscience politique, écologique, c'est le rejet de ce que beaucoup ont fait ou faisaient pendant des années » (entretien co-fondateur d'Oh Cyclo, mars 2017).

En dehors des associations purement environnementales (par exemple Le Rucher des Lilas), les enjeux écologiques et, *a fortiori*, la question de l'énergie, ne sont généralement pas cités comme les objectifs premiers de l'activité associative. Il peut s'agir d'un implicite, puisque toutes les associations étudiées ont une portée environnementale. Mais les trajectoires des personnes interrogées révèlent surtout que leur engagement écologique est indissociable d'un engagement social à l'échelle du territoire local, qu'elles énoncent en premier lieu. À l'instar de ce qui a été observé pour les mouvements engagés dans la transition, qui fondent leur action de « descente énergétique » sur un processus de transformation des modes de vie des communautés locales (North et Longhurst, 2013), la majorité des personnes interrogées déclare que leur motivation première est de proposer une alternative concrète au régime dominant, au bénéfice des habitant.es d'un territoire (quartier, commune, intercommunalité) ou d'un réseau de proximité<sup>6</sup>. Ces activités s'inscrivent par ailleurs dans une perspective de réduction des impacts environnementaux, par exemple à travers la réduction du gaspillage, la lutte contre l'obsolescence des objets ou la relocalisation des consommations alimentaires. C'est donc la combinaison de ces deux motivations, sociale et environnementale, au service d'un territoire local et de ses habitant.es, qui caractérise les projets de ces collectifs.

### *Partager, échanger, créer des liens*

La vocation sociale est révélée par des objectifs énoncés en termes de « création de lien social », de « socialisation », ou « d'inclusion sociale ». L'échange, le partage, les liens sont notamment les premières raisons d'être des SEL, qui organisent des échanges de biens et services au sein d'un réseau d'adhérents selon un principe non marchand, c'est-à-dire sans échange monétaire<sup>7</sup>. Le type d'objet ou de service sur lesquels portent les échanges importe moins, aux dires de l'une des

---

<sup>6</sup> Nous employons ici le terme de territoire pour traduire la notion de « lieu » (*place*), employée dans la littérature anglo-saxonne, ou la notion de « communauté », peu familière dans le vocabulaire français en raison de ses connotations péjoratives (Debourdeau et Nadaï, 2019), que les personnes interrogées remplacent par le terme de territoire, qui renvoie à l'espace géographique local (un quartier, une commune, voire une intercommunalité) et à ses habitant.es.

<sup>7</sup> Chaque service rendu ou objet prêté permet à une personne de gagner des « grains de sel », évalués en unités de temps passé. Cette personne peut à son tour faire appel aux services ou prêts d'autres adhérents en puisant dans son crédit de grains de sel, sans qu'il y ait une obligation de réciprocité (les échanges se font au sein d'un réseau et non en bilatéral).

porteuses de projet, que la création de lien social : « Ce n'étaient pas forcément les objets, c'est surtout le lien qui comptait, les savoirs et services et échanger. Les objets en font partie mais sont secondaires, l'essentiel c'est le lien » (entretien présidente du SEL Est Montreuil, mars 2017).

Il s'agit de favoriser l'entraide, le développement de solidarités locales, qui seraient mises à mal par le mode de fonctionnement individualiste ou compétitif du système économique et politique dominant. Plusieurs associations affichent l'insertion sociale comme un objectif à part entière, au-delà de l'objet ou de l'activité spécifiques qu'elles affichent.

« Donc voilà, monter quelque chose, une structure qui soit réellement profitable pour notre environnement proche. Et le vélo, bah, c'est un outil extraordinaire pour ça tout simplement qui peut s'adapter à toute sorte d'événements, de projets, on peut toucher aussi bien des enfants, des migrants, des populations en difficulté, la précarité [...]. J'espère pour tous ceux qu'on va aller toucher par ce biais-là avoir des relations différentes qui ne sont pas seulement compétition, la dépense, la croissance, aller à l'encontre de tout ça » (entretien co-fondateur d'Oh Cyclo, mars 2017).

Cette vocation détermine l'organisation matérielle du lieu d'accueil de l'association, qui dédie volontairement une partie de son local aux échanges entre les bénévoles et les adhérents, présenté comme un « espace de socialisation ».

L'inclusion sociale fait partie des objectifs explicitement visés par plusieurs collectifs, qui cherchent à atteindre des bénéficiaires issus de milieux sociaux défavorisés, des jeunes, des personnes issues de l'immigration. Cette ambition s'inscrit parfois dans le cadre de partenariats avec les acteurs publics locaux. Dans tous les cas, elle constitue une dimension majeure d'une vision politique de dynamisation et de transformation des territoires locaux.

#### *Sensibiliser, éduquer, retrouver des savoirs faire*

Dans le prolongement des objectifs de solidarité, l'éducation est également très présente, conçue comme une composante centrale du renforcement de l'agir collectif.

Très souvent, l'objet autour duquel s'organise l'activité est évoqué comme un support à une réflexion plus large sur l'écologie, la biodiversité, l'agriculture ou l'alimentation écologiques, les circuits courts, etc. Il s'agit de « tirer un fil » à partir d'une pratique. C'est le cas du Rucher des Lilas ou de l'association Salut les co-pains, qui organisent des ateliers à destination des scolaires.

« [...] et nous on peut intervenir comme ça [dans le cadre des animations] sur des actions de sensibilisation en fait. Le but c'est aussi de s'informer plus largement parce que le pain est un super vecteur pédagogique en fait, c'est un peu l'idée, ça met en jeu toutes les questions sociétales autour de l'alimentation, de l'agriculture, principalement, mais plus les impacts sociaux et environnementaux qui vont avec en fait » (entretien animateur Salut les co-pains, mars 2017).

L'une des clés est de fonder la sensibilisation aux enjeux écologiques, de durabilité ou de transition sur l'échange autour de pratiques qui redonnent du sens aux produits consommés et aux milieux de vie. Dans les jardins partagés, l'activité de culture s'associe souvent à l'échange de recettes de cuisine ou à l'organisation d'ateliers culinaires, souvent entre plusieurs associations locales (La Semeuse, VAVM). Pour l'une des coordinatrices de projet de La Semeuse, l'objectif du troc de graines et du jardin en permaculture est de donner accès à un savoir sur les techniques de culture et de l'ouvrir au plus grand nombre. Il s'agit de se démarquer d'une approche de « prêt



à consommer » qui reproduit selon elle, y compris dans certaines filières de distribution de l'alimentation biologique, les mêmes travers que ceux de la grande distribution.

Plusieurs interlocutrices soulignent l'importance de la revalorisation des produits alimentaires, non seulement par la redécouverte d'une alimentation « qui a du goût » (Clinamen), mais aussi par une meilleure compréhension de la production, en montrant « comment ça fonctionne ». Pour la cofondatrice du Rucher des Lilas, c'est un des moyens de faire changer les pratiques de consommation, d'améliorer le respect des milieux de vie, mais aussi l'usage des objets, ou des infrastructures matérielles : « En redonnant une valeur aux choses que l'on consomme, d'abord on les respecte, on les protège et on va peut-être améliorer la façon de les utiliser » (co-fondatrice du Rucher des Lilas, mars 2017).

Le projet éducatif, ou de formation, vise parfois les techniques de production. C'est le cas du projet de Clinamen, centré sur le changement des pratiques agricoles et d'élevage dans une perspective écologique, en rupture avec le modèle d'agriculture intensive et mondialisée. L'un des objectifs de l'association est de former une cinquantaine d'agriculteurs-éleveurs. De son côté, la présidente de la Réserve des Arts, recyclerie spécialisée dans le ré-emploi de matériaux destinés à la création artistique, explique que l'un des objectifs est de changer la manière de créer. Pour ce faire, l'association, en marge de ses activités de collecte, de stockage et de vente de matériaux, organise des ateliers de formation sur les techniques « d'éco-crédation » et cherche à proposer des modules de formation dans les écoles d'art. L'un des objectifs est de transformer un processus créatif qui part du projet pour aller vers les matières en un processus qui fait des matières « déjà là » le point de départ du processus de création.

### **Visions politiques et systèmes relationnels : trois idéaux-types**

La portée sociale et politique du rôle des associations peut être analysée à travers leur système relationnel, que nous entendons ici comme l'ensemble des relations que les activistes nouent ou qu'ils et elles ont l'ambition de développer avec leurs adhérent.es ou bénéficiaires, avec les pouvoirs publics locaux et les réseaux régionaux, nationaux ou transnationaux auxquels elles appartiennent. En croisant les caractéristiques de ces systèmes relationnels avec les objectifs ou les visions politiques portés par les collectifs, nous les avons regroupés en trois types principaux [Tab. 2]. Les regroupements ont été effectués en qualifiant de « faible ou inexistante », « modérée » ou « forte » les orientations de ces collectifs à l'égard du changement des pratiques sociales, de la diversification de leurs adhérent.es et bénéficiaires et de leur dépendance vis-à-vis de l'aide publique.

*Type 1 - Associations apolitiques peu impliquées dans le changement des pratiques, destinées à un public de proximité, autonomes vis-à-vis des pouvoirs publics*

Trois associations ont été classées dans le premier groupe : les deux systèmes d'échanges locaux (SEL Est-Montreuil et SEL de la Gondoire) et Le Rucher des Lilas. Ce groupe correspond aux collectifs qui s'affirment comme neutres sur le plan politique, proposent des activités concrètes au bénéfice d'un public très local, sans viser explicitement un changement des pratiques sociales et qui sont relativement autosuffisants en termes de fonctionnement.

Ces trois collectifs sont peu « politisés », au sens où ils n'affichent pas un message politique commun ni explicite en lien avec leur activité. La présidente du SEL Est-Montreuil comme celle du Rucher des Lilas affirment une distanciation vis-à-vis des discours ou postures politiques et se disent éloignées de toute forme de militantisme ou de prosélytisme.

« C'est la philosophie de la protection de la nature. Personnellement, je n'irais pas manifester pour tel ou tel truc ; maintenant, il y en a peut-être d'autres, chacun a ses opinions. Pour ma part et pour la part de l'association en général, on ne parle pas politique et ça ne nous intéresse pas. Chacun a ses opinions propres, mais ce n'est pas le but de l'association » (entretien présidente Rucher des Lilas, mars 2017).

Cette revendication n'empêche pas l'association de participer, par exemple, à des manifestations du mouvement citoyen Alternatiba, ni à sa fondatrice de se sentir proche d'autres associations en lutte contre le « modèle financier ».

Les adhérent.es ou bénéficiaires de ces associations sont les habitant.es des communes proches du ou des lieu(x) d'exercice de l'activité. La diversité du public est limitée, en particulier en termes d'origine sociale et, dans une moindre mesure, d'âge. La fondatrice du Rucher des Lilas explique que la majorité de la cinquantaine de personnes adhérentes de l'association habitent aux Lilas, sont en activité et appartiennent à des classes sociales aisées, sont sensibilisées aux problématiques environnementales et, pour les plus engagées, ont suivi des formations en apiculture. Quant aux actions pédagogiques, elles sont destinées à un public scolaire local. Dans le cas des SEL, les échanges étant favorisés par l'interconnaissance et la confiance, le réseau d'adhérent.es reste circonscrit à un public de proximité, composé en majorité de femmes issues de la classe moyenne, entre 50 et 70 ans. À la différence d'associations proches, telles que les Accorderies<sup>8</sup> qui s'adressent aux personnes défavorisées et comptent généralement plusieurs centaines de bénéficiaires, les SEL fonctionnent d'abord par réseau de voisinage.

Les SEL sont par ailleurs intégrés dans des réseaux d'échelle régionale (SEL d'Ile-de-France), nationale (SEL'idaire) et fédérés en un réseau international d'adhérent.es permettant d'échanger des hébergements (la route des SEL). Les activistes y trouvent des supports juridiques (statuts, définition des échanges non marchands), techniques (mise en place de sites web) et des retours d'expériences divers caractéristiques d'initiatives qui se développent par essaimage. Ce mode de fonctionnement garantit donc une certaine ouverture au-delà d'une échelle strictement locale, même si elle reste limitée du point de vue de la diversité sociale des bénéficiaires.

Ces associations dépendent peu de l'aide publique et sont plutôt autosuffisantes, en dehors de la mise à disposition d'un terrain d'implantation (Le Rucher des Lilas) ou d'un prêt de local pour des réunions ponctuelles (SEL). Elles fonctionnent grâce à l'appui de bénévoles, achètent leurs matériels et fournitures avec l'argent des cotisations annuelles et bénéficient pour certaines de subventions municipales modestes (autour de 100 € par an pour les trois collectifs).

*Type 2 - Associations d'éducation à la sobriété par la pratique, à visée inclusive, fortement dépendantes de l'aide publique*

Quatre associations constituent le deuxième groupe : Salut les co-pains, les deux ateliers d'autoréparation des vélos (Oh Cyclo et Optivélo) et la Réserve des Arts. Ce groupe correspond aux collectifs porteurs d'un projet local en faveur d'une diminution de l'empreinte environnementale, visant un changement des pratiques sociales (de consommation alimentaire, de mobilité, de création artistique) et affichant une vocation inclusive. Pour fonctionner et se développer, ces associations sont, par ailleurs, très dépendantes de l'aide publique.

L'activité proposée par ces collectifs s'inscrit dans un projet écologique, social et solidaire. L'objectif est d'offrir un soutien pour faciliter l'adoption de pratiques sociales plus sobres ou plus

---

<sup>8</sup> <https://www.accorderie.fr> (consulté le 2 avril 2021).

écologiques, grâce à l'acquisition d'un savoir-faire autonome ou d'un retour réflexif sur ces pratiques. Les ateliers d'autoréparation de vélos visent à lever les freins à l'usage du vélo non pas en offrant des services de réparation, mais en rendant les personnes autonomes dans l'entretien de leur véhicule. Dans le cas de Salut les co-pains, l'ambition est à la fois d'enseigner aux personnes la fabrication du pain, mais aussi de les inciter à réfléchir à leurs pratiques de consommation, à la qualité des produits, au rôle des circuits courts. De la même manière, le projet de changement des pratiques de création fait partie intégrante du projet de La Réserve des Arts, au-delà des seuls enjeux de recyclage ou de réutilisation des matériaux.

Ces activités de « mise en capacité » des personnes, à partir d'une transmission de savoirs faire permettant aux personnes d'acquérir une autonomie dans l'usage d'un objet (le vélo) ou de modifier leurs pratiques culinaires ou de production créative, s'accompagnent d'une attention portée par les activistes au profil des bénéficiaires. Qu'il s'agisse de viser la diversité la plus importante possible en termes d'origine sociale, d'âge, de condition physique ou mentale, ou de cibler un public spécifique, le souhait exprimé est d'atteindre des personnes dont les besoins sont *a priori* plus importants ou que l'on souhaite soutenir en priorité. Le cas de La Réserve des Arts atteste de cet engagement militant dans le choix des bénéficiaires. L'association, qui s'adresse aux étudiant.es ou professionnel.les du secteur culturel, compte un nombre d'adhérent.es élevé par rapport à la moyenne des autres collectifs (1500 adhérent.es à la date de l'enquête, contre une cinquantaine pour les ateliers d'auto-réparation de vélos), en raison de son attractivité régionale. Malgré le succès de la ressourcerie, la présidente ne souhaite pas l'ouvrir à un public plus large, afin de soutenir en priorité la profession culturelle.

Les deux ateliers vélos affichent quant à eux des objectifs de solidarité et d'insertion sociale, en ciblant, au-delà d'un public de proximité, des bénéficiaires peu favorisés ou peu intégrés socialement. Ces actions d'insertion s'inscrivent dans des partenariats avec les acteurs publics, les offices HLM, les organismes du domaine social ou culturel. Les deux associations ont ainsi contractualisé avec les établissements publics intercommunaux locaux dans le cadre des contrats de ville, afin de proposer des ateliers ou des activités favorisant l'insertion sociale ou professionnelle des jeunes résidant dans les quartiers d'habitat social. Optivélo travaille par ailleurs avec plusieurs acteurs du domaine social à Chelles : l'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) et le collectif chrétien d'action fraternelle (CCAF). Sa présidente en souligne les bénéfices variés, tant pour les objectifs visés par les organismes que pour les bénéficiaires, en particulier pour des personnes sans domicile fixe ou avec très peu de ressources, qui ont accès à un vélo gratuit dès lors qu'ils participent à sa réparation.

Du fait de leurs besoins en termes de locaux ou de moyens humains, ces associations sont très dépendantes de l'aide publique. Lorsqu'elles disposent de locaux, ils ont été mis à disposition ou loués à un tarif avantageux, dans la majorité des cas, par la commune ou par un opérateur local (office HLM). Le stockage des matériaux et des objets comme l'accueil du public entraînent des besoins spécifiques, qui ne sont pas toujours satisfaits (Optivélo) ou en constante évolution (La Réserve des Arts), menaçant ainsi la pérennisation de l'activité. La dépendance de ces collectifs vis-à-vis du soutien à l'emploi associatif est forte, car les seuls bénévoles ne parviennent pas à garantir la continuité des opérations de récupération de matériaux, de formation et d'accueil du public.

L'intégration des collectifs dans des réseaux associatifs régionaux ou nationaux est fréquente, mais pas systématique. L'un des salariés de Salut les co-pains insiste sur l'importance d'une mutualisation des ressources qui permettrait de renforcer des structures fragiles et d'aider à leur pérennisation. Du côté des ateliers vélos, les positions sont plus nuancées. Si Optivélo a choisi d'adhérer au réseau national L'Heureux Cyclage, pour bénéficier de soutiens et participer à un

mouvement plus large de promotion du vélo, les activistes d'Oh Cyclo y voient peu d'intérêt, en raison du caractère trop restrictif de ce réseau, qui ne fédère que des ateliers d'auto-réparation. Cette approche, selon la salariée de l'association, privilégie les relations entre les ateliers parfois distants géographiquement plutôt que de favoriser les coopérations de proximité, par exemple avec des organismes qui travaillent sur le réemploi ou la réinsertion. Plus généralement, ces points de vue attestent de positions différentes des activistes vis-à-vis de l'importante relative à donner aux activités militantes ou de lobbying par rapport aux activités locales.

*Type 3 - Associations porteuses d'un projet alternatif de transition, à visée inclusive, moyennement dépendantes de l'aide publique*

Quatre associations sont regroupées dans le troisième groupe : VAVM, Montreuil en Transition, Clinamen et La Semeuse. Ces collectifs portent des projets politiques dont les valeurs, les objectifs et les modes d'action se réfèrent aux mobilisations politiques et citoyennes autour de la transition ou de la décroissance. Deux associations, Montreuil en Transition et Vivre Autrement Val Maubuée (VAVM) se réclament explicitement de la transition et s'inspirent du Mouvement des villes en transition (*Transition Towns*) fondé par Rob Hopkins en 2006<sup>9</sup>. L'enjeu de la transformation des pratiques et des modes de vie en faveur d'une sortie de l'ère des énergies fossiles est central pour ces collectifs, de même que la résilience face au changement climatique, la relocalisation de l'économie et des activités, la solidarité, l'autonomie. Les relations avec les pouvoirs publics sont variables, allant de collaborations ponctuelles à une méfiance forte vis-à-vis des institutions.

La cofondatrice de l'association d'élevage urbain Clinamen évoque le retour vers un progrès respectueux des enjeux écologiques, qui constitue selon elle une voie connue mais oubliée de l'agriculture et de l'élevage, lorsque se sont imposés le modèle agricole intensif et l'économie industrielle et capitaliste. L'idée est moins de combattre le modèle existant que de développer un contre-projet, local, en lien avec le milieu de vie. Tous les collectifs ne mènent pas des actions aussi expérimentales, mais partagent l'idée que le changement s'applique d'abord à la transformation de l'espace de vie (entendu comme milieu écologique) et des pratiques locales. Comme le groupe précédent, mais dans une approche plus globale, le changement des pratiques passe par la restauration d'une capacité à agir des citoyen.nes et par des formes plus ou moins abouties d'autosuffisance ou d'autonomisation vis-à-vis des autorités politiques.

L'autosuffisance renvoie à la dimension matérielle des pratiques de production ou de consommation qui se trouvent au cœur des projets, l'ambition ici étant de redonner à chacun.e la capacité de subvenir à ses besoins et de reprendre le contrôle de ses pratiques. Pour le jardin partagé de La Semeuse, développé en permaculture, l'enjeu est que la production des légumes et des fruits dépende du moins d'apports extérieurs possible. La cofondatrice de l'association Clinamen mentionne quant à elle un objectif d'autosuffisance alimentaire, aussi bien pour les consommateurs (savoir ce que l'on mange et comment la nourriture a été produite) que pour les producteurs (ne pas dépendre de l'industrie agroalimentaire pour nourrir le bétail par exemple). Dans ce projet, autonomie politique au sens de capacité à définir ses propres règles de fonctionnement collectif et à s'y conformer et autosuffisance au sens d'indépendance vis-à-vis des apports ou des acteurs extérieurs sont étroitement associées.

L'autonomie s'entend aussi dans la capacité des habitant.es à se réapproprier leur environnement de proximité, à produire un espace commun, géré collectivement, sans intervention des pouvoirs publics. L'une des salariées de La Semeuse explique ainsi que les objectifs de l'association ne sont

---

<sup>9</sup> Seule l'association Montreuil en Transition est affiliée au mouvement international éponyme.

pas seulement de militer en faveur de la réintégration de la « nature » dans les politiques publiques locales, mais aussi de développer une capacité d'intervention propre aux citoyens, en vue de retrouver ou de créer du « commun » autour de la terre et du travail de la terre. Le projet d'une « communauté de réappropriation des habitants » s'appuie sur une volonté d'associer le public le plus diversifié possible. C'est un enjeu central pour cette association implantée dans une commune très pauvre (Aubervilliers), qui souhaite « tisser des liens entre biodiversité et diversité culturelle ». Plusieurs actions y contribuent, dont des ateliers à destination de femmes issues de l'immigration ou encore des activités de jardinage ou de cuisine regroupant des personnes issues de milieux culturels différents, avec le projet de publication d'un livre collectif de recettes. L'inclusion de personnes issues de milieux sociaux défavorisés est un objectif partagé par VAVM et Montreuil en Transition.

Tous ces collectifs travaillent en lien étroit avec d'autres associations locales, celles qui ont une visée environnementale et celles qui agissent dans le domaine social : associations d'accueil pour les personnes en situation de handicap, d'aide aux personnes migrantes, de soutien à la scolarisation des enfants, etc. VAVM et Montreuil en Transition visent une mise en réseau des associations locales autour des enjeux de transition. Comme le souligne l'une des co-fondatrices de VAVM, le jardin partagé, qui constitue un lieu de passage et d'animation central, ainsi que l'organisation d'événements comme les « disco soups » participent de la « mise en mouvement » des habitant.es et de la sensibilisation autour des enjeux de la transition.

Ces associations sont moyennement dépendantes de l'aide publique, en dehors de la mise à disposition d'un local ou d'une parcelle de terrain pour les activités d'élevage ou l'agriculture. Comme pour le groupe précédent, la diminution des emplois aidés est perçue comme un obstacle à la pérennisation des activités de sensibilisation et de formation. Quant au positionnement vis-à-vis des autorités politiques, il diffère d'un collectif à l'autre, voire d'un membre de l'association à l'autre. VAVM, qui affiche une volonté d'ouverture à l'égard des pouvoirs publics, est fortement sollicitée en retour pour organiser des événements dans le cadre de la semaine du développement durable, par exemple. En période électorale, l'association interpelle les candidats sur la mise en œuvre de stratégies en faveur du développement durable, voire de la transition. Mais le terme de transition suscite incompréhension ou méfiance de la part des responsables politiques : « Entre les actions étiquetées développement durable et écologie et la transition, c'est un autre panier, ça n'a rien à voir. La transition, quand on en parle, ils savent même pas ce que c'est. Les politiques ils sont dans un autre monde, des fois... » (Entretien cofondatrice VAVM, janvier 2016.)

### **Les initiatives de la société civile, des voies alternatives pour la transition énergétique ?**

L'analyse confirme en partie l'hypothèse que nous avons posée en introduction, à savoir que ces associations sont porteuses d'un changement en faveur de développement de pratiques plus sobres et plus écologiques.

Aucun de ces collectifs n'aborde explicitement la question de l'énergie, ni ne réduit l'enjeu de la transition à sa dimension énergétique. Contrairement aux politiques de transition énergétique qui se focalisent sur les enjeux infrastructurels et technologiques, les projets de ces collectifs abordent dans leur majorité la question d'une transformation des pratiques et des modes de vie, même si la sobriété énergétique ne constitue pas toujours une caractéristique de l'activité mise en œuvre (cf. les pratiques d'élevage de Clinamen). Les enjeux de sobriété ne sont jamais énoncés comme tels, mais à travers la contribution des associations au recyclage, au réemploi des objets ou à la lutte contre le gaspillage.

Les activistes reconnaissent par ailleurs le caractère limité de leur action en termes de changement des pratiques. La salariée de l'association Oh Cyclo, par exemple, met en doute l'ampleur d'un changement des pratiques sociales lié à l'usage du vélo ; elle souligne que l'inertie des pratiques de mobilité s'explique par celle des modes de vie en s'appuyant sur l'exemple des personnes qui résident en grande banlieue et parcourent de longues distances entre domicile et travail. La présidente de l'association Le Rucher des Lilas relativise également l'impact quantitatif de l'action associative, tout en indiquant qu'elle contribue à la sensibilisation aux enjeux écologiques et de l'amélioration du cadre de vie.

Plusieurs activistes insistent sur la difficulté de mesurer l'impact environnemental de leur projet. Le cofondateur de Oh Cyclo convient qu'il est difficile de savoir exactement combien de personnes sont passées par ces ateliers et quelles sont les conséquences en termes de changement de pratiques de mobilité. Pour lui, le réemploi des vélos usagés est aussi un impact central du projet, qui vient en appui aux politiques de recyclage ou de diminution des déchets des collectivités. Il évoque également les impacts positifs sur la santé de la pratique du vélo et de la diminution de la pollution atmosphérique, ou encore la contribution des ateliers d'autoréparation à la redynamisation des centres-villes. C'est à partir de la diversité des initiatives que se constitue selon lui une réponse, à la fois partielle et locale, à des enjeux écologiques multiples et de grande ampleur.

Plus généralement, les relations entre associations et puissance publique renvoient à la manière dont les activistes conçoivent le rôle de leur association, dans une réponse aux dysfonctionnements du régime dominant, ou à la marge de ce système. Notre typologie peut être rapprochée de celle établie par Frantzeskaki *et al.* (2017). La typologie proposée n'épuise pas la diversité de ces formes et, par la catégorisation qu'elle opère, masque le continuum que constituent ces collectifs, qui peuvent se situer à l'intersection entre deux catégories, ou évoluer d'une catégorie à une autre, y compris lorsqu'ils proposent des activités très similaires. Néanmoins, elle permet de mettre en valeur la diversité des relations que ces collectifs créent avec leur territoire d'implantation et les autorités publiques qui les gouvernent.

La première catégorie regroupe des initiatives qui n'ont pas pour ambition de changer les politiques publiques, les pratiques, ni le régime dominant. Elles se développent de manière relativement autonome, organisant des pratiques d'échanges informelles ou œuvrant pour la préservation de la biodiversité. Ces associations attirent un public de voisinage, elles se positionnent peu dans le champ politique, mais elles jouent un rôle dans la sensibilisation aux enjeux écologiques et dans l'amélioration de la qualité de vie. Les associations de la deuxième catégorie adoptent une perspective dont la visée transformative est plus affirmée, au croisement entre les enjeux de solidarité et la réduction de l'empreinte environnementale. Ces associations qui dépendent fortement de l'aide publique sont étroitement associées aux politiques sectorielles et cadrées par leurs réglementations. Parce qu'elles se développent au sein du régime dominant, leur portée innovante est limitée par les conditions matérielles et financières qui leur sont offertes et elles peuvent rencontrer des freins divers à leur développement. L'ampleur du changement politique et des pratiques sociales varie en fonction de la reconnaissance par les pouvoirs publics de l'utilité des services qu'elles rendent à la collectivité. La troisième catégorie est composée de collectifs à visée plus globale et parfois plus radicale que les précédents. Les relations avec les pouvoirs publics varient entre collaborations ponctuelles et méfiance, voire hostilité à l'égard de représentants politiques [Encadré 1]. Le changement s'envisage moins comme un combat contre le régime dominant que comme un projet d'éducation et de formation à de nouvelles pratiques permettant une plus grande autonomie, la production de communs ou l'appropriation du milieu de vie local.

### *Encadré 1 – La création du conseil de la transition à Montreuil*

Au sein de l'association Montreuil en transition, les activistes affichent des convictions diverses. Le cofondateur que nous avons interrogé exprime sa méfiance à l'égard des pouvoirs publics, évoquant un risque de récupération politique du mouvement. Tout en affirmant la nécessité pour l'association d'être soutenue par les collectivités territoriales, il souligne les limites d'une action pilotée par les acteurs publics traditionnels en prenant pour exemple le programme européen Music, auquel a participé la Ville de Montreuil, du temps où Dominique Voynet en était maire (Krauz, 2016). Ce projet, inspiré des approches du « management de la transition », visait à s'appuyer sur les « acteurs pionniers » que représentent les activistes des mouvements citoyens, afin d'engager un mouvement de transformation de l'action publique. À Montreuil, il a abouti à la mise en place d'un conseil local de la transition. Après avoir assisté à deux réunions de ce conseil, le cofondateur de Montreuil en Transition est très critique : il parle de « langue de bois », d'élus qui viennent faire un discours puis repartent aussitôt. Selon lui, ils se posent les questions à l'envers : « Que faire dans le conseil de la transition ? Comment attirer du monde dans ce conseil ? ». La mairie vend ce conseil « comme sa création », ils font croire que « Montreuil en Transition, c'est eux » (entretien cofondateur de *Montreuil en Transition*, mars 2016). Même s'il reconnaît que dans le conseil, il y a des gens intéressants, essentiellement du côté des militants, il préfère s'en tenir à l'écart, tout en indiquant que certains membres de son association y participent. Il pense qu'il ne va pas en sortir grand-chose, étant donné que le conseil est cantonné à un rôle consultatif.

Le conseil local de la transition s'est réuni sept fois depuis sa création, en abordant des thématiques diverses, comme la construction d'un futur désirable pour Montreuil ou l'alimentation durable. Le conseil était encore très actif en 2017, au moment de l'enquête. La tentative de recenser et de cartographier les initiatives pour la transition en s'appuyant sur la connaissance des habitant.es et sur une plate-forme de type réseau social appelée « Youchange » ne semble pas avoir abouti.

En termes d'évolution du paysage associatif, les logiques de reproduction ou d'évolution des collectifs sont également différentes. Les associations des deux premières catégories se reproduisent plutôt selon un principe d'essaimage, en adaptant un modèle aux normes du régime politique et sociotechnique avec lequel elles composent. Celles du troisième groupe prennent une forme plus expérimentale et leurs activités, moins normées, évoluent en interaction étroite et réciproque avec le milieu dans lequel elles se développent et qu'elles transforment.

### **Conclusion**

Pour Nathalie Blanc (2016), la question environnementale entraîne une prise en charge spécifique des problèmes politiques, caractérisée par de nouvelles formes d'engagement politique qui se déplacent vers la transformation de la matérialité et des modes de vie. Notre étude des collectifs franciliens souligne une orientation des projets associatifs vers la prise en charge d'un enjeu peu intégré dans les politiques publiques, à savoir celui d'un changement des pratiques sociales. L'évolution de ces formes d'action, leur croisement avec les politiques publiques et leur devenir ouvrent de nombreuses questions.

Par les liens qu'ils tissent avec leurs adhérents et leurs bénéficiaires, avec d'autres associations, avec les pouvoirs publics ou les opérateurs urbains, ces collectifs contribuent à la transformation des milieux de vie locaux. En favorisant la dissémination des enjeux écologiques et solidaires, l'éducation aux pratiques plus durables et la transmission de savoir-faire, ils constituent des supports pour celles et ceux qui souhaitent changer de mode d'alimentation, de déplacement, de consommation d'objets matériels.

L'analyse des relations entre les collectifs et les pouvoirs publics montre qu'il n'existe pas de modèle unique. Les croisements entre les formes d'action issues de la société civile et les formes plus instituées dépendent à la fois de la nature des activités développées par les collectifs, de leurs motivations politiques, mais aussi de la capacité et de la volonté des autorités publiques à reconnaître, soutenir, voire renforcer la portée des initiatives de la société civile. Dans notre échantillon, les associations les plus fragiles vis-à-vis du maintien ou du développement de leur activité sont, paradoxalement, celles qui sont les plus intégrées dans le régime sociotechnique actuel.

Ce constat montre que l'hybridation entre les logiques politiques instituées et les logiques alternatives, si tant est qu'elle constitue une voie de changement envisageable, n'en est encore qu'à ses balbutiements. Du côté des pouvoirs publics, l'autonomie économique des associations est considérée comme nécessaire, pour des activités perçues comme relevant du domaine privé. Le travail bénévole et l'utilité sociale ne sont que peu reconnus, entraînant une fragilité des collectifs les plus dépendants de l'aide publique. L'autonomisation politique des collectifs, à l'inverse, est souvent perçue comme une menace pour la démocratie représentative et rares sont les communes qui, à l'instar de Montreuil, ont envisagé une stratégie de soutien globale aux associations face aux enjeux de transition.

Il est probable que certaines associations continuent de se développer à l'écart du politique, comme en atteste la montée en puissance du mouvement coopératif, alors que d'autres, qui ne peuvent se passer de l'aide publique, peinent à en transformer les normes et les règles. C'est à travers l'instauration de nouveaux rapports de force politiques que se renégocieront, en continu, par étape, les conditions de voisinage, de coopération, d'expérimentations locales. L'analyse de ces processus de régulation, des formes d'intervention politique qui en découlent et de leurs impacts prévisibles en matière de transformation des milieux de vie locaux constitue un vaste domaine de recherche, qui reste largement à défricher.



## Références bibliographiques

- Blanc, N., *Les formes de l'environnement. Manifeste pour une esthétique politique*, 2016, Lausanne, Métis Presses.
- Blanc, N., Canabate, A., Douay, N., Escobar, A., Paddeu, F., « Mobilisations environnementales et dynamiques des territoires : le cas de Plaine Commune, communauté d'agglomération d'Île-de-France. », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], 17(2) | septembre 2017, mis en ligne le 28 septembre 2017, consulté le 10 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/18580> ; DOI : 10.4000/vertigo.18580.
- Blanc, N., Emelianoff, C., *L'investissement habitant des lieux de vie et des milieux de vie : une condition du renouvellement urbain ? Etude européenne et prospective (France, Pays-Bas, Allemagne, Russie)*, Rapport de recherche pour le PUCA, 2008, Université du Maine.
- Blanchet, T., "Struggle over energy transition in Berlin: How do grassroots initiatives affect local energy policy-making?" *Energy Policy*, 78, 2015, p. 246-254.
- Celata, F., Coletti, R., "Community organizing, sustainability transitions and public policies: Introduction", *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 29, 2018, p. 1-4.
- De Albuquerque, L., *Les initiatives citoyennes à São Paulo à la lumière des 'capabilités' vers l'adaptation au changement climatique*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Paris, 2021.
- Debourdeau, A., Nadaï, A., « Autonomie et communautés énergétiques : des réalités à interroger ? », in F. Lopez, M. Pellegrino et O. Coutard (Eds), *Les territoires de l'autonomie énergétique*, sous la direction, Paris, ISTE, 2019, p. 259-290.
- Dubuisson-Quellier, S., *La consommation engagée*, 2018, Paris, Presses de Sciences Po.
- Dubuisson-Quellier, S., "Form targets to recruits: the status of consumers within the political consumption movement", *International Journal of Consumer Studies*, 39, 5, 2015, p. 404-412.
- Feola, G., Butt, A., "The diffusion of grassroots innovations for sustainability in Italy and Great Britain: an exploratory spatial analysis", *The Geographical Journal*, 183, 1, 2017, p. 16-33.
- Fischer, A., Holstead, K., Hendrickson, C.Y., Virkkula, O., Prampolini, A., "Community-led initiatives' everyday politics for sustainability. Conflicting rationalities and aspirations for change?", *Environment and Planning A*, 49, 9, 2017, p. 1986-2006.
- Fraisse, L., Guérin, I., Laville, J.-L., « Économie solidaire : des initiatives locales à l'action publique. Introduction », *Tiers Monde*, 190, 2007, p. 245-253.
- Frantzeskaki, N., Dumitru, A., Angelovski, I., Avelino, F., Bach, M., Best, B., Binder, C., Barnes, J., Carrus, G., Egermann, M., Haxeltine, A., Moore, M.-L., Mira, R.G., Loorbach, D., Uzzell, D., Ommann, I., Ilsson, P., Silvestri, G., Stedman, R., Wittmayer, J., Durrant, R., Rauschmayer, F., "Elucidating the changing roles of civil society in urban sustainability transitions", *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 22, 2017, p. 41-50.
- Geels, F.W., "Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: a multi-level perspective and a case-study", *Research Policy*, 31, 8-9, 2002, p. 1257-1274.
- Hossain, M., "Grassroots innovation: state of the art and future perspectives", *Technology in Society*, 55, 2018, p. 63-69.
- Hossain, M., "Grassroots innovation: a systematic review of two decades of research", *Journal of Cleaner Production*, 137, 2016, p. 973-981.
- Kemp, R., Loorbach, D., Rotmans, J., "Transition Management as a Model for Managing Processes of Co-Evolution towards Sustainable Development", *International Journal of Sustainable Development and World Ecology*, 14, 2007, p. 1-15.
- Krauz, A., "Transition management in Montreuil: towards perspectives of hybridization between 'top-down' and 'bottom-up' transitions" In Loorbach, D., Wittmayer, J.M., Shiroyama, H., Fujino, J., Mizuguchi, S. (Eds), *Governance of sustainability transitions. European and Asian experiences*. Tokyo, Springer, 2016, p. 133-150.
- Lascoumes, P., *L'éco-pouvoir. Environnements et politiques*, 1994, Paris, La Découverte.
- Ollitrault, S., *Militer pour la planète. Sociologie des écologistes*, 2008, Rennes, PUR.

- Roby, H., Dibb, S., “Future pathways to mainstreaming community energy”, *Energy Policy*, 135, 2019, article 111020.
- Schot, J., Geels, F.W., “Strategic niche management and sustainable innovation journeys: theory, findings, research agenda, and policy”, *Technology Analysis and Strategic Management*, 20, 5, 2008, p. 537-554.
- Sémal, L., *Militer à l'ombre des catastrophes. Contribution à une théorie politique et environnementale au prisme des mobilisations de la décroissance et de la transition*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Lille 2, 2012.
- Seyfang, G., Park, J.J., Smith, A., “A thousand flowers blooming? An examination of community energy in the UK”, *Energy Policy*, 61, 13, 2013, p. 977–989.
- Seyfang, G., Smith, A., “Grassroots innovations for sustainable development: towards a new research and policy agenda”, *Environmental Politics*, 16, 4, 2007, p. 584-603.
- Shove, E., Walker, G., “What is Energy For? Social Practice and Energy Demand”, *Theory Culture Society*, 31, 5, 2014, p. 41-58.
- Svendsen, E., Campbell, L.K., “Urban ecological stewardship: understanding the structure, function and network of community-based urban land management”, *Cities and the Environment (CATE)*, 1, 1, 2008, art. 4.
- Van der Waal, E.C., “Local impact of community renewable energy: A case study of an Orcadian community-led wind scheme”, *Energy Policy*, 138, 2020, article 111193.
- Walker, G., Devine-Wright, P., “Community renewable energy: What should it mean?”, *Energy Policy*, 36, 2008, p. 497–500.
- Weber, E. P., “A New Vanguard for the Environment: Grass-Roots Ecosystem Management as a New Environmental Movement”, *Society and Natural Resources*, 13, 3, 2000, p. 237-259.

Tableau 1. Motivations, objectifs et principales actions des collectifs enquêtés

Source : autrice d'après les entretiens semi-directifs avec les activistes impliqués dans les différents collectifs (2016-2017).

<b>Association, commune</b>	<b>Motivations générales</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Actions</b>
Le Rucher des Lilas <i>Les Lilas</i>	Défendre la biodiversité Protéger l'environnement	Protéger les abeilles Éduquer, sensibiliser Améliorer la qualité de vie	Entretien des ruches Actions pédagogiques (scolaires) Formations à l'apiculture
Clinamen <i>La Courneuve</i>	Respecter la planète Relocaliser la production, la consommation Mettre en œuvre une démarche décroissante Donner du bonheur aux gens	Retrouver/réinventer et transmettre des pratiques agricoles écologiques Former des éleveurs Agir pour une alimentation saine Autonomiser les pratiques agricoles et alimentaires	Élevage urbain : soin aux animaux, fumier, jardinage écologique, fabrication de cuir (approche circulaire) Activités de pâturage urbain (prestations)
La Semeuse <i>Aubervilliers</i>	Favoriser la biodiversité Créer une communauté de réappropriation des habitant.es Faire de l'inclusion sociale	Créer des solidarités locales Développer les échanges culturels Expérimenter	Jardinage en permaculture Constitution de grainothèques Cuisine des plantes
Salut les copains <i>Montreuil</i>	Agir pour les habitant.es, le local Promouvoir l'agriculture biologique	Créer du lien social Sensibiliser, éduquer Agir pour une alimentation saine Favoriser les circuits courts	Entretien du four Animations autour du four à pain Actions pédagogiques (scolaires)
La Réserve des Arts <i>Pantin, Paris 14</i>	Soutenir le secteur culturel Réduire la production de déchets	Collecter, récupérer Transformer les déchets en matériaux réutilisables Sensibiliser et former les professionnels	Collecte des déchets Stockage, tri, présentation Vente des matériaux Ateliers créatifs Formations à l'éco-création
Oh Cyclo <i>Montreuil</i>	Proposer une alternative écologique et politique Agir pour les habitant.es, le local Faire de l'inclusion sociale	Créer du lien social Autonomiser les pratiques cyclables Recycler, réparer, réutiliser	Ateliers d'auto-réparation Accueil de personnes migrantes, en situation de handicap, en insertion professionnelle Recyclage de vélos
Optivélo <i>Chelles</i>	Promouvoir la mobilité douce Faire de l'inclusion sociale Développer des actions dans le secteur de l'ESS	Promouvoir le vélo Autonomiser les pratiques cyclables Créer du lien social Recycler, réparer, réutiliser	Ateliers d'auto-réparation Accueil de personnes SDF, en situation de handicap Vélo-école, information, sorties Recyclage de vélos

SEL Est Montreuil <i>Montreuil</i>	Échanger, partager, créer des liens	Échanger des biens et des services au sein d'un groupe local, dans un système non marchand	Organisation du système d'échanges
SEL de la Gondoire <i>Chanteloup-en-Brie</i>	Échanger, partager, créer des liens	Échanger des biens et des services au sein d'un groupe local, dans un système non marchand	Organisation du système d'échanges Repair-café (réparation d'objets)
Vivre Autrement Val Maubuée <i>Noisiel</i>	Favoriser l'appropriation et la transformation écologique du territoire Partager des modes de vie écologiques et solidaires	Mettre en réseau les initiatives locales Informer, faire connaître Échanger, partager Créer du lien social	Diffusion des informations Aide au montage de projets Jardin partagé Animations : soupe'pop, salade bar, échange de savoirs
Montreuil en Transition <i>Montreuil</i>	Agir localement, solidairement S'adapter (changement climatique, pic des ressources) Améliorer la résilience	Sensibiliser, former Autonomiser les pratiques Soutenir les initiatives locales Favoriser la solidarité	Forum ouvert Monnaie locale Bacs cultivés Répar'café

Tableau 2. Typologie des associations (orientation pour le changement, public visé, rapport aux pouvoirs publics)

Source : autrice.

Type	Collectifs	Orientation pour le changement	Diversification du public visé	Dépendance / pouvoirs publics
1	Le Rucher des Lilas SEL Est Montreuil SEL de la Gondoire	-	-	-
2	Salut les co-pains Réserve des Arts Oh Cyclo Optivélo	++	+	++
3	Clinamen La Semeuse VAVM Montreuil en transition	++	++	+

- : inexistant ou faible

+ : modérée

++ : forte